No 12. — 23me ANNÉE — Le numéro : 10 centimes — MARDI 29 JANVIER 1924

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux No II c 84

ANNONCES: (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Docteur Coquoz
— SION —
absent
jusqu'au 28 février

Offres et demandes d'emplois

On demande une
fille de magasin
Offres par écrit sous P. 10049 S Publicitas, Sion.

On demande jeune fille comme
Bonne à tout faire
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Secrétaire-Caissier
Gouvernante d'Economat
demandés dans hôtel-sanatorium
Place à l'année. Postulants de langue française préférés. Seules les personnes ayant déjà rempli des postes analogues pourront être prises en considération. Adresser offres détaillées avec âge, copies de certificats, photo et prétentions sous **T 20509 L Publicitas, Lau-Lausanne.**

ON DEMANDE
Bonne à tout faire
sachant cuisiner.
S'adres. Hôtel du Mont-Blanc, rue ancienne 59, Carouge-Genève

On demande
un jeune homme connaissant à fond la réparation des vélos et si possible des motos. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser à Jules-Hri. Favre, Garage des Remparts, à Sion.

ON DEMANDE un
Jeune homme
fort et robuste pourrait entrer comme apprenti maréchal. Rétribution immédiate.
S'adresser au bureau du journal.

On demande de suite
Bonne domestique
fort gage. S'adr. A DESBAILLET, Peissy, Genève.

A vendre
poussettes
anglo-suisse en bon état. S'adresser à Publicitas, Sion, sous P. 301 S.

A vendre
bon piano électrique
à plix très raisonnable.
S'adresser au bureau du journal.

Jolie chambre meublée
à louer
située au midi.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Chambre meublée
Grand Pont, No. 22, Sion.
S'adres. à Publicitas, Sion, sous P. 274 S.

Café-Restaurant
à remettre au bord du lac entre Nyon et Genève, grande terrasse, débarcadère. Situation unique. Peu de reprise. (Affaires prouvées). Ecrire sous chiffre O. 61777 X., Publicitas, GENEVE.

On cherche
pour de suite ou date à convenir APPARTEMENT de 3-4 pièces avec cuisine. Si possible confort moderne.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

AVIS
La soussignée avise le public de Sion et environs qu'elle a ouvert un magasin d'épicerie à la rue du Rhône, Sion.
Se recommande: **Vve Marie CONVERSET.**

DROGUERIE SÉDUNOISE
J'ai l'avantage d'aviser le public de Sion et des environs que j'ouvrirai prochainement une
Droguerie
dans le Bâtiment de l'
HOTEL DE LA POSTE, SION
Gustave RION
(ancien assistant à la Pharmacie Zimmermann)

Le temps
passe très vite. N'attendez pas au printemps pour faire remettre en ordre vos motos
c'est
une économie d'avoir sa machine toujours en bon ordre, car elle ne perd pas de sa valeur.
de
votre côté, choisissez un atelier mécanique bien outillé pouvant faire n'importe quel travail rapidement et vous économiserez de
l'argent
C. Grosset, Agent des motos „Norton" et „New Impérial"
Téléphone 261 — SION — Rue des Remparts

Grande baisse
sur les **complets** sur mesure. Beau choix de marchandises. Tissus anglais.
Lugon frères, Sion, Coupeur diplômé à Paris.

AVANT INVENTAIRE!! Nous vendons --- toutes nos ---

Chaussures
avec un grand rabais
Occasions Exceptionnelles!
Magasin de Chaussures Clausen, Sion Tél. 153

Pour les
Traitement d'hiver des arbres fruitiers
employez les
Produits Maag
Carbolineum soluble
Bouillie sulfocalcique
Dépôts dans toutes les localités
Pour tous renseignements s'adresser au Dr Henry Wuilloud ing. agronome, Sion.

AVIS
à l'honorable public de Sion et Environs
La Pension de famille Cremonesi
au haut du Grand-Pont, sera reprise, dès le 1er février, par le soussigné **OSCAR CLAUSEN**, qui espère par une bonne pension ouvrière ainsi que pour des gourmets mériter la confiance de sa future clientèle. — Repas sur commande.
Se recommande: **O. CLAUSEN.**

Actuellement
aux
Magasins E. Géroudet & Fils, Sion
VENTE ANNUELLE DE BLANC
Lingerie pour Dames et Messieurs
Occasions !! 10 % Occasions !!
d'escompte au comptant
Voyez nos vitrines *Voyez nos vitrines*

Chacun peut gagner
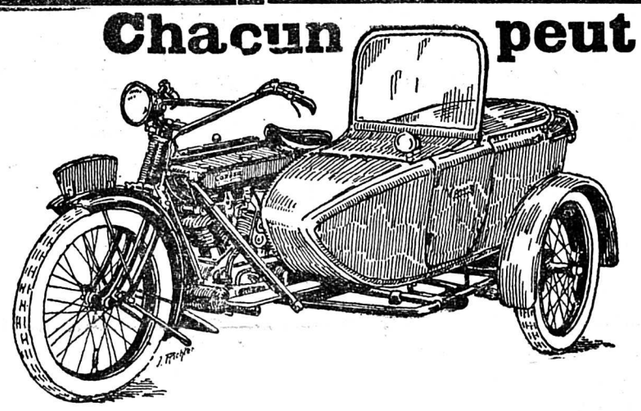
50,000 francs (une villa, confort moderne); 28,000.— francs (une auto King); 14,000 francs (une auto La Buire); 5,500 francs (voiturette Maximag); 3750 francs (side-car Condor); 1400 francs (chronomètre or Pochelon); des bicyclettes et des lots divers en tout
120,000 FRANCS DE LOTS
S'adresser à la Loterie de la Presse Genevoise
3, rue de la Monnaie, Genève, qui **délivre des pochettes de 5 billets** pour
5 FRANCS (1 franc le billet)
Envoi contre remboursement ou par compte de chèque postal 0,510.

Envoyez-moi ..... billets
..... pochette de 5 billets
Nom: .....
Adresse: .....
Localité .....

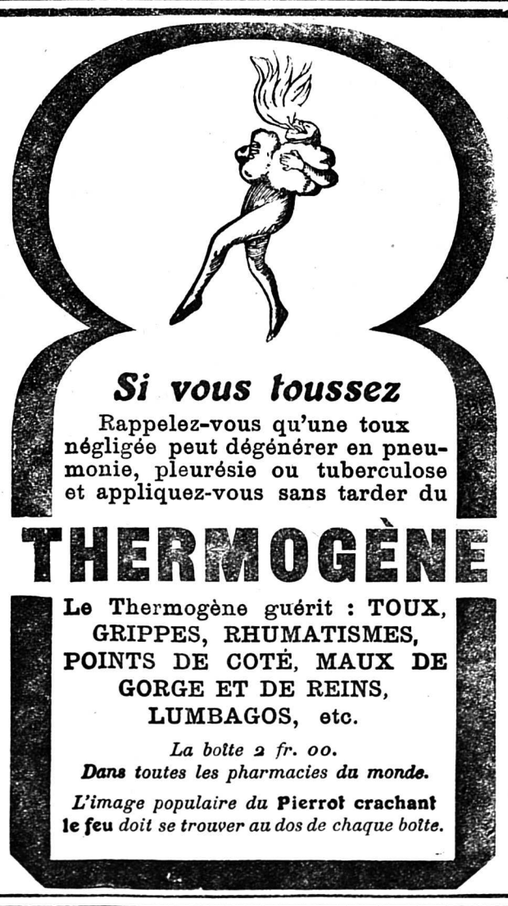
Si vous toussez
Rappelez-vous qu'une toux négligée peut dégénérer en pneumonie, pleurésie ou tuberculose et appliquez-vous sans tarder du
THERMOGÈNE
Le Thermogène guérit : TOUX, GRIPPES, RHUMATISMES, POINTS DE COTÉ, MAUX DE GORGE ET DE REINS, LUMBAGOS, etc.
La boîte 2 fr. 00.
Dans toutes les pharmacies du monde.
L'image populaire du **Pierrot crachant le feu** *doit se trouver au dos de chaque boîte.*

Mélange excellent de cafés
4/5 café de malt Kneipp
1/5 café colonial
donnent un café irréprochable et bon marché, pauvre en caféine, qui convient à chacun.
Pour les enfants toutefois, on emploie exclusivement le café de malt Kathreiner-Kneipp. Recommandé par les médecins.

Bois
de chauffage
rondins fayard
au plus bas prix
S'adr. **Camionnage officiel**, en gare, **Sion.**

Duglio & Cie
— BRIGUE —
Téléphone No 40
Toujours en magasin :
Poussines d'Italie ainsi que **Volaille morte** et **comestible.**

On cherche à acheter une
vigne
d'environ 400 à 500 toises, préférence vieille vigne à défoncer, bonne situation exigée.
S'adresser au bureau du journal.

Hâtez-vous et achetez des
LOTS
à fr. 1.— ou séries à frs. 10.— dont **1 à 2** gagnants sont garantis de la **loterie de l'hôpital d'Aarberg.** Vous avez la grande chance de participer au
3me TIRAGE: 29 FÉVRIER
et de gagner des gros lots de frs. **50,000, 20,000, 5,000** etc. qui ne sont pas encore sortis.
Envoi contre remb. par
l'Agence Centrale à Berne, Passage de Werdt, 154.

VIANDE DE CHEVAL

Bouilli avec os, le kg.	Fr.	1.60
Bouilli sans os	»	2.40
Rôti sans os	»	2.60
Saucissons et saucisses	»	3.—
Viande fumée	»	2.40
Salami	»	4.—

BOUCHERIE CHEVALINE LAUSANNOISE
Ruelle du Gd-Pont 18, **Lausanne**

Sciage de bois
MAYE, Planta
— SION —
Scie mécanique roulante
Prix du stère, fr. 3.-

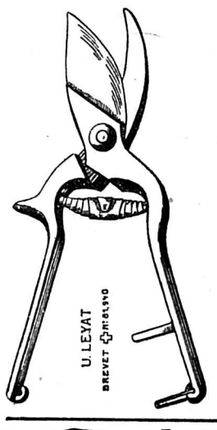
Fabrique de sécateurs fins
U. Leyat Sion
Le seul véritable modèle
— Valais —
Entièrement interchangeable
Avec ou sans contrefort
Par leurs qualités, ils sont les meilleurs marché et les plus pratiques.
En vente dans tous les bons magasins de fer ou directement chez le fabricant.
Succès garanti
Coutellerie fine en tous genres. Aiguisage lames pour tous modèles.
SOUTENEZ L'INDUSTRIE DU PAYS !

Avis aux charrons et tonneliers
Vente de bois de chêne, environ 150 m3 de grume, et 200 stères bois de feu, et environ 10 m3 de frêne. Ces bois se trouvent à 10 minutes de la gare de St-Léonard et à port de char. Pour contracter s'adresser à **Melly Jean, entrepreneur et consorts,** à **Uvrier.**

— Fabrique de chaudronnerie —
L. HALDI
Petit Borde, **Lausanne**
Chaudières à distiller — Buanderies
Bouilloires, etc.
Etamage — Réparations

Pour enfants à la montagne
Demoiselle de toute honorabilité, aimant les enfants et connaissant les soins à leur donner, cherche place dans institut ou clinique à la montagne. Connaissance approfondie de l'enseignement des travaux manuels. Références de 1er ordre. S'adresser à l'Ecole d'Activité Manuelle, 40, Coulouvrenière, GENEVE.

LETTRE DE BERNE

(De notre correspondant)

Quelque préparé que l'on fût à recevoir de la France une réponse peu conforme à nos désirs, la note que le Conseil fédéral a reçue jeudi passe toutes nos espérances. On s'attendait que le quai d'Orsay répondrait au moins à la question posée. Négativement peut-être, mais courtoisement, en nous indiquant les motifs de sa décision. Or, le quai d'Orsay s'esquive par la tengente. Il feint de n'avoir pas compris. Etrange attitude. Nous lui demandions s'il acceptait l'arbitrage sur la question qui nous intéresse par-dessus toutes les autres, celle de l'interprétation de l'article 435 et du droit que la France aurait ou n'aurait pas de supprimer de son propre chef le régime des zones. Il nous répond qu'il est tout disposé à se soumettre à un arbitrage, mais sur un tout autre point. Les arbitres auraient uniquement pour tâche de résoudre les difficultés économiques et financières qui pourraient surgir.

C'est nous dire fort clairement: « Nous n'acceptons pas, nous, grande nation, de discuter avec vous, chétifs, les droits que vous prétendez avoir. Nous supprimons un régime qui nous déplaît et vous n'avez pas voix au chapitre. Tel est notre bon plaisir ». Le coq gaulois prend la voix du lion de la fable. Les zones sont supprimées « quia nominor leo ».

...A cela l'on n'a rien à dire,
La seconde, par droit, me doit [échoir encor.
Ce droit, vous le savez, c'est le droit du [plus fort.
...Et si quelqu'un de vous touche à la [quatrième
Je l'étranglerai tout d'abord.

Mais le lion est bon prince. Il consent à discuter, une fois le fait accompli. C'est volontiers, et dans l'esprit le plus amical, qu'il reprendra les conversations dans l'espoir de trouver un arrangement économique qui nous donne satisfaction de part et d'autre, et qu'il consent à ce que des arbitres soient nommés pour apprécier entre autres choses si la convention de 1921, que notre peuple a rejetée avec une décision qui ne laissait aucun doute quant à ses sentiments, si cette convention était satisfaisante. Mais que diable! ce n'est point l'affaire des arbitres de juger si nous étions contents ou non! Le peuple suisse n'en voulait pas, de cette convention. Sa volonté, j'imagine, est souveraine pour ce qui le concerne.

C'est se moquer du monde que de venir nous proposer un arbitrage de cette nature. Sommes-nous un Etat libre ou un Etat suzerain? Avons-nous le droit de parler d'égal à égal avec la « grande République amie »? Il semble que ce ne soit pas là son opinion. semble que ce ne soit pas là son opinion.

Déjà, dans sa note de fin octobre, le Conseil fédéral se rendait compte de la difficulté qu'il aurait à amener sa récalcitrante interlocutrice à quitter le terrain des vagues affirmations bienveillantes pour celui des propos utiles.

Aux termes dignes, fermes et clairs de cette note, M. Poincaré oppose une réponse alambiquée, tortueuse, cauteleuse, qu'englue la malice d'un avocat retors. Pas un mot de la question essentielle. Le mot d'arbitrage n'y figure que pour faire écho à celui que nous avions prononcé, mais dans un autre sens que celui que nous lui donnions.

Par son silence, la France — disons le Ministère des Affaires étrangères, car il nous déplaît d'associer la nation à un geste qui manque à ce point de noblesse — nous signifie qu'elle veut faire la sourde oreille à nos justes demandes et qu'il est inutile de lui parler d'arbitrage.

L'attitude de M. Poincaré dans cette affaire est si bizarre qu'elle autorise toutes les suppositions. Serait-ce que nous ne serions ici qu'un prétexte et que cet homme subtil en aurait à la Société des Nations, dont il voudrait démontrer l'inutilité pratique et la faiblesse? Lorsque' au printemps dernier, il nous a envoyé une note baroque, nous invitant à exécuter la convention sans tenir compte du veto que lui avait opposé le peuple, nous avons tous cru que c'était une bévue de quelque bureau mal renseigné et que le président du Conseil avait apposé distraitement sa signature au bas d'un document rédigé par un sous-ordre ignorant, étourdi ou mal-intentionné. D'ailleurs, à ce moment, on laissa entendre qu'il y avait quelque erreur et l'on n'insista point.

Aujourd'hui, comment pourrions-nous nous leurrer de semblable excuse? C'est M. Poincaré et nul autre, qui parle ici Et son langage ne lui fait pas beaucoup d'honneur.

L'étonnement, chez nous, va jusqu'à l'indignation. Certes, comme nous y conviait un des meilleurs journalistes romands, que nous avions connu plus courageux, il ne faut pas exagérer. Un de nos grands journaux a peut-être eu tort de dire ouvertement qu'il espérait voir le ministère travailliste anglais pratiquer une « politique de fermeté conséquente vis-à-vis de la France ». Mais est-il très digne, en revanche, de dire que tant que notre différend avec la France (différend que nous n'avons point cherché) ne sera pas tranché, « nous n'avons pas intérêt à exaspérer notre contre-partie par un langage aussi blessant que celui qui consiste à faire des vœux pour ses ennemis naturels.... »?

Il nous semble que dans cette affaire, nous sommes l'offensé et non pas l'offenseur et que l'on doit comprendre, dans un pays dont nous avons accoutumé d'admirer la vaillance, que les procédés qu'on nous applique justifient une réponse indignée.

La question pratique est pour nous secondaire. Genève ne serait pas perdue si l'on supprimait les zones. La Suisse lui a montré qqu'elle était prête à l'aider par tous les moyens. Mais la question de principe est capitale. Il s'agit de notre dignité nationale.

Tant pis si la verdeur de nos propos « exaspère notre contre-partie ». Ce n'est pas le lapin qui a commencé.

On remarquera bien que nous ne prétendons nullement imposer notre point de vue à la France. Tout ce que nous demandons, c'est que, puisqu'il a divergence d'opinions, le litige soit tranché, non point par l'une des parties, mais par une instance impartiale dont nous acceptons d'avance l'arrêt, quel qu'il puisse être.

Il ne faut pas prendre l'affaire au tragique; mais bien au sérieux. Le Conseil fédéral est décidé à se montrer ferme, sans pour cela prendre des airs de matamore qui assurément ne lui siéraient point du tout. On a bien voulu nous dire et nous répéter que nous étions la plus ancienne démocratie du monde, le sanctuaire du droit, l'asile de la liberté et toutes sortes de belles choses. Fort bien, montrons-nous dignes de la bonne opinion qu'on nous a si aimablement exprimée. Gardons la tête haute, et allons jusqu'au bout. Puisque c'est à nous qu'on a confié le siège de la société des Nations, nous avons l'obligation morale de montrer la foi que nous avons dans ce tribunal. Si nous courbons une tête résignée, c'en est fait de ce que nous pouvons avoir de prestige moral. S'il plaît à la France d'ignorer que sur un point qui nous touche tous deux, nous ne sommes pas d'accord avec elle, nous nous adresserons à la juridiction qu'elle a acceptée, tout comme nous-mêmes, et qu'en bonne fois, elle ne peut récuser.

C'est dans ce sens que répondra le Conseil fédéral. Mais ce ne sera ni demain, ni après-demain. Après nous avoir reproché de tirer les choses en longueur, la France nous a fait attendre deux mois sa réponse. Elle ne saura trouver mauvais que nous aussi nous réfléchissions avant de parler. *ZACHEO.*

P. S. — On chuchote dans les milieux renseignés que le règne de M. Poincaré ne sera plus, sans doute, de très longue durée, et que son successeur probable serait animé d'intentions plus équitables à l'endroit de la Suisse. Acceptons-en l'augure.

Le conflit des Zones

Dans notre dernier No nous avons donné le sens de la note française sur la question des zones et expliqué pourquoi les propositions Poincaré étaient inacceptibles. Nous disions aussi que le gouvernement français contestait toute valeur au plébiscite du 18 février 1923; ce n'est pas tout à fait ça. On veut bien reconnaître que cet acte touche à la souveraineté nationale, mais on soulève, par contre, le point de savoir si la Suisse, pour le rejet de la Convention, ne devrait pas accorder des compensations à sa grande amie.

De mieux en mieux.

Le communiqué du Conseil fédéral

Voici le texte du communiqué que le Département politique fédéral a fait remettre vendredi à la presse:

« Le gouvernement français a remis le 22 de ce mois, par l'intermédiaire de la légation de Suisse à Paris, sa réponse à la dernière note du Conseil fédéral, datée du 12 novembre 1923, dans la question des zones franches.

« Le gouvernement français demande au Conseil fédéral de reprendre les négociations directes, interrompues depuis le mois d'octobre. Pour le cas où le Conseil fédéral n'estimerait pas pouvoir entrer dans cet ordre d'idées, le gouvernement français déclare à nouveau qu'il ne se refuse pas à une procédure d'arbitrage et soumet à cet effet, à titre d'annexe à sa note, un projet de compromis comme base de cette procédure.

« Le Conseil fédéral a contesté dans toutes ses notes que l'article 435 du traité de Versailles eut supprimé le régime des zones fondé sur les traités internationaux de Paris et de Turin.

« Le gouvernement français a soutenu le point de vue contraire. L'origine et l'objet du litige résident dans cette divergence fondamentale d'interprétations. Un arbitrage de droit ne peut par conséquent avoir d'autre objet principal que celui de résoudre cette divergence. Dès que cette divergence sera résolue par la sentence arbitrale, les parties n'auraient qu'à s'adapter à celle-ci en la prenant comme point de départ pour la négociation de l'accord économique prévu audit article 435.

« Le projet de compromis présenté par le gouvernement français donne pour résolue d'avance et par la seule volonté de la France, la question qui est l'objet même du conflit. Les arbitres auraient à rechercher si la convention du 7 août 1921, rejetée par le peuple suisse, donne à la Suisse les satisfactions sur lesquelles elle était en droit de compter.

« La loi française du 16 février 1923, qui a supprimé unilatéralement le régime conventionnel des zones devait être considérée par les arbitres comme un acte intangible et soustrait à leur appréciation. Les arbitres n'auraient à se prononcer que sur les indemnités ou les compensations éventuelles qui seraient dues à celle des parties qui aurait subi un préjudice du fait que l'autre partie aurait fait usage contre elle des attributs de la souveraineté intérieure.

« Le gouvernement français propose en outre que le litige ne soit pas soumis à la cour permanente de justice internationale de la Haye, mais à un tribunal spécial composé de trois arbitres.

« Le Conseil fédéral s'est occupé dans sa séance d'aujourd'hui de la situation créée par la nouvelle loi française. Il a confirmé sa décision antérieure sur l'impossibilité actuelle de reprendre les négociations directes. Cette impossibilité subsistera tant que le gouvernement français se refusera à négocier sur d'autres bases que celle du maintien du cordon douanier à la frontière politique.

« Le Conseil fédéral a estimé que le projet de compromis présenté par le gouvernement français est inacceptable. Son acceptation impliquerait en effet que la Confédération reconnaîtrait désormais la légimité de l'acte contre lequel le Conseil fédéral a solennellement protesté.

« Le Département politique a été chargé de soumettre au Conseil fédéral, pour une de ses prochaines séances, un projet de réponse avec un contre-projet de compromis.

« Si le gouvernement français refusait définitivement d'accepter le seul arbitrage qui corresponde à la nature du litige, c'est-à-dire l'arbitrage de droit sur la question de savoir si l'article 435 du traité de Versailles laisse subsister ou a supprimé le régime des zones, il ne restera plus au Conseil fédéral qu'à envisager les moyens juridiques et diplomatiques qui restent encore à sa disposition pour sauvegarder les droits de la Suisse.

« Les textes des notes nouvellement échangées et ceux de leurs annexes seront publiés à une date ultérieure.»

SUISSE

L'ÉMIGRATION

Le nombre des émigrants suisses pour les pays d'outre-mer a été en 1923 de 8006, soit 2219 de plus qu'en 1922.

Le « postulat » Forrer Pour les assurés en Allemagne

Le Conseil fédéral a décidé de donner suite de la façon suivante au « postulat » Forrer, 80.000 fr. seront versés pour combattre la misère en Allemagne; 10.000 fr. en faveur des enfants hongrois,; 5000 fr. en faveur des enfants français, soit au total fr. 95.000.

Le chef du département fédéral de Justice et police a transmis vendredi au Conseil fédéral l'avant-projet des assurés suisses auprès des compagnies allemandes. Une discussion s'est engagée au sein du gouvernement sur le chiffre de la participation financière de la Confédération, sans toutefois qu'une décision soit intervenue.

La Bénédiction abbatiale du Rmé Dom Ignace Staub à EINSIEDELN, le 28 Janvier 1924

(Correspondance particulière)

C'est en présence des Evêques suisses, de plusieurs Abbés bénédictins, des représentants des Gouvernements des cantons catholiques de la Suisse allemande, de l'Université de Fribourg et d'une foule nombreuse de parents, d'amis et d'anciens élèves d'Einsiedeln que Son Excellence Mgr. Maglione, Nonce apostolique en Suisse, conféra la bénédiction abbatiale au Révérendissime Dom Ignace Staub, au milieu des splendeurs de la Sainte Liturgie, identique à celle du Sacre des Evêques.

A l'issue de la longue mais émouvante cérémonie, des agapes fraternelles réunirent les invités dans le réfectoire conventuel orné, pour la circonstance, des armes du nouvel Abbé et de scènes de la Vie de saint Meinrad, fondateur du monastère. Tous les orateurs qui prirent la parole pendant le repas insistèrent sur la signification de ce jour. Ce fut notamment le cas des délégués de l'Université de Fribourg qui saluèrent en Dom Ignace, leur ancien élève, un des représentants les plus autorisés de la science historique en Suisse.

A une aubade donnée, dans la cour de l'Abbaye, par les différentes sociétés chorales d'Einsiedeln, sous l'habile direction du Dr Linus Birchler, succéda, dans la salle des fêtes, transformés, pour la circonstance, en une forêt de sapins poudrés à frimas et encadrant un oratoire rustique, le concert organisé par les élèves du collège de l'Abbaye. Cette matinée musicale eut ceci de particulier que tous les Nos du programme, à l'exception d'une Ouverture de Wagner, étaient des compositions originales créées pour la fête par des Pères du couvent.

A la tombée de la nuit, un cortège aux flambeaux organisé par la « Corvina », section d'Einsiedeln de la Société des Etudiants suisses, donna aux habitants du collège et du bourg une nouvelle occasion de manifester leur joie et leur sympathie à l'égard du Révérendissime Dom Ignace Staub.

Puisse-t-il, au cours d'un règne long et prospère, réaliser sa belle devise, corollaire de la « Paix » bénédictine: « Ut omnes unum sint », « Un cœur et une âme ». *D. S.*

L'ART. 41 DE LA LOI SUR LES FABRIQUES

Un correspondant occasionnel qui, de par son métier, s'intéresse au sort de l'art. 41 révisé de la loi sur les fabriques, nous prie d'inviter les électeurs et, plus particulièrement les travailleurs manuels, à voter « non » aussi longtemps que la loi ne prévoira pas un minimum de salaire. Toutefois, le chiffre qu'il indique, s'il devrait être appliqué aux ouvriers de fabrique est si bas que nous préférons ne pas le mentionner.

Canton du Valais

CEUX QUI S'EN VONT

On annonce de Brigue que M. le Dr. Joseph-Marie Roten, médecin bien connu, est décédé à l'âge de 39 ans.

LA LIGNE DE LA FURKA

La ligne de la Furka (tronçon Brigue-Gletsch) n'est pas en mesure de poursuivre son exploitation jusqu'à la fin de la liquidation sans une aide extérieure. Le Conseil fédéral a, en conséquence, décidé d'accorder à cette ligne un subside de 25,000 fr., à condition que le canton du Valais accorde également une somme de 25,000 frs.

LES TRAVAUX DE BARBERINE

Les travaux entrepris par les C. F. F. à Barberine sont déjà très avancés. La première usine électrique, située à Châtelard-Village, peut actuellement fournir le courant nécessaire pour l'exploitation du tronçon Sion-Brigue. D'ici à environ deux mois, le courant pourra être fourni sur tout le trajet Brigue-Lausanne.

CHAMOSON — La mission

On nous écrit:

Les cérémonies de la Mission se sont terminées, dimanche 27, par une procession partie de l'église, après les vêpres, pour aller bénir la croix-souvenir de la mission.

Cette croix est placée au sud-ouest de la localité, au lieu dit « La Palud » au sommet de la montée de la route venant de Leytron, C'est un joli point de vue donnant vers la plaine de Martigny enserrée entre les hauts monts.

Au moins 1000 personnes ont pris part au cortège. Il était rehaussé par la présence du vicaire général du diocèse et du président du Conseil national.

SIERRE — « La Gérondine »

L'assemblée générale de « La Gérondine », harmonie municipale de Sierre a appelé à sa présidence M. Charles Penon, chef de l'office des télégraphes et téléphone.

INCENDIE

Un incendie, dont la cause est inconnue, a éclaté, vendredi soir, à Martigny-Bourg. Le hangar et deux autos-camions de la fabrique de pâtes alimentaires Torrione ont été détruits.

INSTITUT DE GÉRONDE

Les divers dons en nature et en argent parvenus à l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel-An ont procuré d'heureuses surprises à nos chers petits déshérités et sont une aide pécuniaire pour couvrir les frais de pension des enfants pauvres.

Aux bienfaiteurs connus et ignorés, un merci cordial au nom de leurs protégés sourds-muets, lesquels, après quelques années de formation spéciale, deviennent des « sourds parlants ».

(Communiqué)

POUR LA MAISON DE SANTÉ DE MALÉVOZ

La Direction de la Maison de Santé de Malévoz se permet de faire appel à la générosité du public afin d'obtenir de lui de la lecture pour les malades de l'établissement.

Elle serait fort reconnaissante si l'on avait la bonté de lui envoyer, par exemple, des vieux journaux illustrés, des revues, des numéros dépareillés, etc. Même les exemplaires en mauvais état seront les bienvenus, car ils peuvent être donnés aux malades plus gravement atteints.

ASSEMBLÉE DU PARTI LIBÉRAL-RADICAL et la révision de l'art. 41 de la loi sur les Fabriques

Cette assemblée, tenue dimanche 27 courant à Martigny, a eu une très forte participation. Le premier objet à l'ordre du jour portait sur le renouvellement du Comité central, du Comité du « Confédéré », et la désignation du nouveau Vorort. Le Comité central a été maintenu dans sa composition, sauf le remplacement du délégué du district de Sierre, M. P. Morand, démissionnaire, par M. Joseph Traveletti, chef de gare, à Sierre. Le Comité du « Confédéré » n'a pas subi de modification, à part celle du remplacement à la présidence de M. Marc Morand, surchargé de travail, par M. l'avocat Camille Crittin, à Martigny-Ville.

Le Vorort a été maintenu à Martigny-Ville jusqu'après les élections de mars 1925, pour ne pas opérer de changement à la veille des prochaines campagnes électorales.

En ce qui concerne la révision de l'art. 41, M. le Conseiller national Couchepin exposa le point de vue des partisans. M. Pipy, directeur des télégraphes, celui des adversaires. Ces deux exposés et la discussion qui suivit, revélèrent à l'assemblée l'extrême complexité de la question et la division des opinions à son sujet. Aussi l'assemblée décida-t-elle de ne point prendre position et de laisser aux électeurs libéraux-radicaux pleine et entière liberté de vote. L'adoption d'une résolution en faveur ou contre la révision eut présenté le danger d'influencer la décision de beaucoup d'électeurs et d'enlever au vote le caractère d'expression de la conviction intime du citoyen qu'il doit toujours revêtir.

Ajoutons que la liberté de vote fut décidée à la quasi-unanimité, sur proposition du Comité central et après intervention de MM. Delacoste et de Torrenté en sa faveur.

☛ L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain No. quelques articles et correspondances. Nous prions les intéressés de bien vouloir nous en excuser.

Chronique sédunoise

LES NOUVEAUTÉS SÉDUNOISES

Décidément Sion se modernise de plus en plus. Les esprits chagrins qui se plaisent à le qualifier de « trou » ou de « pauvre patelin » pourront dorénavant garder pour d'autres ces expressions qui ne rimeront plus à rien. Oyez plutôt les progrès de l'an de grâce 1924: il nous apporte un « Cercle de culture physique pour dames ». Grand a été le succès du nouveau-né, le cercle compte déjà une quarantaine d'adhérentes avides d'accroître leurs grâces et leurs charmes.

Ensuite et là encore les Dames seront privilégiées, un élégant Tea Room va ouvrir prochainement ses portes. Un impresario, qu'une marque célèbre a fait connaître bien au-delà de nos modestes horizons, va en ouvrir les locaux dans le défunt Hôtel de la Poste.

Quelle bonne aubaine pour les amateurs de tête à tête, en bonne compagnie s'entend, et pour les maîtresses de maison qui trouveront là la solution, pas toujours facile, du problème qui consiste à bien recevoir ses amies avec le minimum de dérangement et le maximum de garantie pour une table élégamment servie. Mais il y a un mais. Lorsque Monsieur demandera à Madame: « Joséphine, où vas-tu? » et que Madame répondra: « Je vais chez Luy », comment faire pour que le mari s'il est jaloux, ne comprenne pas: « Je vais chez *lui.* »

LE VRAI FÉMINISME

Samedi 2 février, à 20 h. 15, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Sion, conférence publique et gratuite suivie de discussion, par Mlle Emilie Gourd (Genève), présidente centrale de l'Association suisse pour le suffrage féminin. Invitation cordiale à chacun.

SOIRÉE DE L'« EDELWEISS »

Les amis et membres, actifs ou passifs, de l'« Edelweiss », Chœur de jeunes filles, ont eu, samedi, une soirée très agréable.

Le programme était bien choisi et fut parfaitement exécuté. Deux duos comiques ont été tout particulièrement applaudis et les amateurs de bonne musique ont eu l'agréable surprise d'entendre au piano Mlle Vauthey, à laquelle nos adressons nos plus sincères félicitations.

Une charmante comédie, jouée avec entrain par MM. Gabioud, Galladé et Lorétan, a provoqué les fous-rires de la salle et a déridé les spectateurs les plus moroses.

Un bal, aux accents entraînants de l'orchestre « Mawba » a clôturé la soirée et jusqu'au matin les couples enlacés s'en sont donné de tout cœur et il fallut l'aube naissante, trop tôt hélas, pour rappeler aux danseurs que la fête était finie. Des spectateurs.

CARNAVAL, FARIBOLES ET FARANDOLES

Le fruit le plus doré, la grenade au suc de pourpre en reste et demeure le grand bal masqué du Groupe sportif.

Les personnes qui par suite d'un oubli fâcheux n'ont pas reçu leur invitation voudront bien agréer toutes les excuses du Comité et s'inscrire directement auprès de l'un de ses membres.

« Si toutes les jeunes filles et tous les gars du monde voulaient se donner la main, on pourrait faire une grande ronde, tout autour du monde ».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

En conformité des statuts cette assemblée s'est tenue, dimanche, le 27 courant, à la grande salle du Café Industriel. La lecture du protocole de la précédente assemblée n'a donné lieu à aucune observation. Le président, M. Membrez, présente le rapport du Comité pour 1923, mais il tient au préalable, à rappeler le souvenir de deux membres enlevés par la mort: M. Kleindienst, imprimeur, et Léon de Kalbermatten, cafetier. Le premier a appartenu à la Société pendant 20 ans; le second en a été le caissier dévoué et consciencieux pendant 22 ans.

Au 31 décembre 1923, l'effectif des membres était de 183 dont 26 femmes. Pour l'année 1924, le Comité a agréé, jusqu'à ce jour, 13 demandes; en outre, deux sociétaires ont été incorporés par libre passage. Il est exposé, ensuite, que le rapport de la Fédération valaisanne des Sociétés de Secours mutuels du Valais mentionne que l'effectif a passé de 3213 à 3334 membres, y compris 446 mutualistes féminins. A fin 1922, les 24 sections de la Fédération possédaient une fortune de 282.273,53 frs.; pendant la même année il a été versé frs. 52,450,50 en secours directs aux malades.

Le compte-rendu, concis, sans une phrase inutile s'achève par la lecture de divers documents, donnant la situation sur le terrain fédéral, ainsi que l'état des études entreprises en vue de la révision des assurances-maladie.

La grosse question actuellement sur le chantier est celle de l'obligation, tout au moins pour certaines classes de la population. Mais l'introduction d'un tel principe serait si grosse de conséquence financière, que l'on n'entend pas l'adopter sans mûre réflexion.

Lecture des comptes est ensuite donnée par le secrétaire-caissier Jules Spahr.

Celui d'administration donne les chiffres suivants:

Dépenses: bons de maladie, accouchements, allocations au décès	frs.	3509.—
Recettes: cotisation et entrées		2261,10
Excédent des dépenses d'adm.	Frs.	1247,90

Les recettes en cotisations ne couvrent pas les dépenses occasionnées par les bons de maladie, mais ces dernières sont largement compensées par les subsides de la Fédération valaisanne et de la Confédération, ainsi que par les revenus de la fortune, de sorte que le

mouvement des capitaux accuse une augmentation de fortune, pendant l'exercice 1923, de frs. 945.—. Celle-ci est, actuellement, de frs. 26,339,95.—. L'échelle de secours en vigueur, soit frs. 2.— par jour pour les 90 premiers jours de maladie et frs. 2,50 pour les 90 jours suivants, reste en vigueur.

Les comptes, vérifiés par les censeurs, sont approuvés.

Le Comité, arrivé au bout de ses fonctions est réélu à mains levées; à la place du regretté L. de Kalbermatten, M. Victor Dénériaz est appelé aux fonctions de caissier.

Pour la période de 1924-1926, la Société aura donc un Comité composé comme suit: Président: G. Membrez; vice-président: Henri Spahr; secrétaire: J. Spahr; caissier: V. Dénériaz; membre-adjoint: Dr. G. Lorétan.

MM. Ed. Wolff et Alb. de Torrenté ont été confirmés comme censeurs.

Assembéle générale de la Société Industrielle et des Arts et Métiers

De par les statuts une assemblée générale doit avoir lieu dans le courant du mois de janvier. A cette occasion l'activité de l'Association, pendant l'année précédente, est passée en revue et le Comité justifie et commente ses faits et gestes.

Le caissier comparaît, si l'on peut dire, le premier à la barre. Comme ses comptes, minutieusement tenus, accusaient une augmentation de fortune de frs. 482,15, personne n'a hésité à les approuver et cela d'autant plus que les censeurs en avaient minutieusement épluché tous les postes.

Le rapport présidentiel représente toujours un gros travail. Le champ d'activité de la Société est vaste et M. J. Dufour, le consciencieux et énergique pilote de la barque industrielle ne veut laisser aucune œuvre inexplorée. Après avoir rappelé le souvenir des 9 membres décédés en 1923, dont le vide qu'ils laissent ne sera pas comblé, puisque 3 candidats seulement demandent leur agrégation, le président fait un tableau très intéressant de la vie industrielle et commerciale du chef-lieu, pendant l'année écoulée. Il relève, avec raison, que le faible rendement du vignoble a eu sa répercution sur le négoce local, ce qui, une fois de plus, démontre que l'agriculture et le commerce bien loin d'être des frères ennemis, dépendent, au contraire, l'un de l'autre, la bonne marche du second étant liée à la prospérité de la première. Cet exposé mériterait certainement d'être publié in-extenso; lorsqu'on écrira, plus tard, l'histoire des Arts et Métiers et du commerce de la ville de Sion, les comptes-rendus présidentiels de M. Dufour constitueront une précieuse source de renseignements. Ln des buts de la Société industrielle est de s'occuper tout spécialement de l'éducation professionnelle à donner à la jeunesse, c'est pour l'atteindre qu'elle a fondé l'Ecole des Apprentis actuellement municipalisée. Mais deux de ses membres font partie de droit de la Commission des Apprentissages. Du rapport de celci il résulte que la marche de l'école, fréquentée par 84 élèves est normale. Le président rappelle aussi la votation du 17 février prochain. La Fédération suisse des Arts et Métiers estimant les nouvelles dispositions législatives indispensables à la marche normale de nos industries gravement compromise par le change et la vie chère, a décidé d'appuyer la révision de l'art. 41 de la loi sur les fabriques.

L'assemblée, sur la proposition de son Comité, nomme ensuite membres honoraires pour services rendus à la Société, MM. le Conseiller d'Etat J. Burgener et l'ingénieur W. Haenni, chef de service au Département de l'Intérieur.

La photographie, agrandie, de feu M. Amédée Dénériaz qui, pendant 20 ans, fut un préisdent dévoué et estimé de tous, sera placée, en signe d'estime et de reconnaissance, dans le local des réunions.

En lieu et place de M. Fernand Gaillard, démissionnaire, M. André Dénériaz, pharmacien, est appelé aux fonctions de secrétaire.

En prévision des dépenses qu'occasionneront les fêtes, fixées à 1926, du 75me anniversaire de la société et au vu du fait que la contribution de la section à la caisse centrale a été doublée, il est décidé d'augmenter de fr. 1 la cotisation annuelle et de la porter à 5 francs. Chacun s'accordera à reconnaître que ce montant n'est aucunement exagéré.

TOUJOURS A PROPOS D'UN ACCIDENT DE LUGE

On nous écrit:

Vos banalités sur les conflits de la circulation, M. Sécuritas, peuvent se résumer par ce bout de phrase, c'est-à-dire que la route est à tout le monde. Chacun sait ça, sauf, peut-être, ceux qui vous inspirent, et il n'était pas difficile de vous comprendre. Mais votre façon de rapporter les **faits** n'en reste pas moins étrange. u'est-ce que ce témoin oculaire, cet être phénoménal, qui se sert de ses yeux pour **entendre?** Suivant votre version, l'endroit était obscur puisque «les lumières sommeillaient encore». Il ne pouvait donc voir, sinon autant que dans un four. Restent les impressions auditives. Selon vous toujours, tout se serait passé dans le plus grand silence, la neige ouatant pas et chute et «les lugeurs peu chevaleresques (?)» passant en trombe, sans crier gare. Ce personnage aurait, ainsi, enregistré, à l'aide de son organe visuel, des impressions auditives à peine perceptibles par l'ouïe, afin de reconstituer la scène et de vous la conter, M. Sécuritas. Fait invraisemblable et effort que je n'aurais pas tenté, placé dans des conditions aussi défavorables. Si ce typ n'est pas fictif. je propose qu'on l'exhibe. Il aura du succès. De plus, pour vous, un témoin semble, par définition, impartial. Est-ce pour le récompenser d'avoir accompli, à votre intention, une performance rare, que vous lui accordez si grand crédit. Et généraliser, en partant d'un cas concret dont les données sont vagues ou ont été reconstituées par une imagination fertile, indiquer malgré ou à cause de cela et nommément des responsables, ce n'est pas faire preuve de tendance, mais bien d'objectivité. Et si une des victimes avait reçu un coup mortel, n'aurais-je pas été exposé aux avanies de la vindicte publique, de par votre attitude inconsidérée? La défectuosité que vous a apportée l'âge, M. Sécuritas, est de l'ordre psychique, caractérisée par une sorte d'oblitération de l'esprit critique, une certaine dose de crédulité bénévole, deux infirmités qui vous font, bien mal à propos, enfourcher le dade du redresseur de tort, tel un Don Quichotte, mais en mesquin. Il faudra surveiller cela, M. Sécuritas, de crainte de devenir la proie d'une aliénation mentale.

Pour terminer, je dirai que je regrette de vous avoir été nommément, mais bien involontairement, prétexte à étaler cette tare, M. Sécurités et je signe *G. Reichenbach.*

T. S. F.

DÉMONSTRATIONS DU RADIO-CLUB SION

Dans le but de gagner de nouveaux adeptes à la merveilleuse science qu'est la Radiotéléphonie, le «Radio-Club Sion» organisera, cette semaine, quelques séances spéciales dans lesquelles il présentera un appareil moderne de réception et tentera l'écoute des émissions radiophoniques du jour, en particulier celle des concerts sur ondes courtes: postes de Broadcasting anglais, belges, poste de l'Ecole supérieure des P. T. T., etc.

L'appareil en question, fabriqué en Suisse avec autant d'art que de science, a été mis très gracieusement à la disposition du R.-C. Sion par la maison Plantin & Cie., à Lausanne et il est exposé dans la vitrine de la Librairie C. Mussler. Il a été essayé avec un plein succès en séance spéciale du 26 janvier.

L'horaire de ces séances est le suivant:

Jeudi 31 janvier, à 20 h. 15, première séance spéciale de démonstration.

Samedi 2 février, à 15 h. 45, séance spéciale pour l'Ecole industrielle inférieure.

Dimanche 3 février, à 20 h. 15, deuxième séance spéciale.

Toutes ces séances auront lieu dans la salle de physique de l'Ecole normale. Le nombre des places étant limité les personnes qui désirent assister à l'une d'elles sont priées de s'inscrire à la Librairie C. Mussler.

Tous ceux qu'intéresse la jeune et mystérieuse science des ondes sont très cordialement invités. *Radioly.*

Chronique Sportive

Concours de ski à Montana

Les 26 et 27 courant a eu lieu, à Montana, un brillant concours de ski organisé par la Société de développement et le Ski-club de Montana.

Cette manifestation sportive qui avait attiré une foule de spectateurs. L'affluence du dimanche, évaluée à 1000 personnes environ, a été favorisée par un temps merveilleux, vrai temps de Montana. Toutefois, l'état de la neige laissait à désirer. Aucun accident n'a assombri la fête et tous les manifestants ont emporté un excellent souvenir de ces journées.

Les curieux ont été gâtés: c'est ainsi que, spectacle rare et intéressant, ils ont pu admirer un saut double des frères Lorétan, de Loèche-lesBains.

Les concurrents étaient au nombre de 40. 4 groupes participaient à la course de fond sur un parcours de 18 km., avec une différence de niveau de 700 mètres.

La coupe-challenge, destinée au 1er prix de la course de fond, avait été offerte par le Palace-Hôtel de Montana; elle a été gagnée par le ski-club de Chandolin, dont le temps a été de 6 h. 53' 35".

Voici les meilleurs résultats individuels:

Course de fond: 1er. Rothen Ferd., Loèche-les-Bains, 1 h. 29' 10"; 2. Viannin Clovis, Vissoie, 1 h. 31' 29"; 3. Favre Oscar, Chandolin, 1 h. 37' 32".

Concours vitesse (parcours 7 km.) Le départ a eu lieu du Pas-de-Loup, alt. 2750 m. La coupe-challenge était offerte par la Maison Steiger, de Lausanne. — 1er Rothen Ferdinand, Loèche-les-Bains, 5 minutes 2 sec. 2. Vuardoux Innocent, de Mayoux, 5' 42". 3. Vianin Clovis, Vissoie, 6' 22"; 4. Vuardoux Joseph, Mayoux, 6' 24"; 5. Salamin Alfred, Mayoux, 6' 35".

Style (slalom) — 1ers ex-aequo Biner, Montana et Lorétan Louis, Loèche-les-Bains; 2. 2. Wunenbourg, Montana-Vermala; 3. Rothen Ferdinand, Loèche-Bains; 4. Viannin Clovis, Vissoie; 5. Grosjean Flavien, Montana-Vermala.

Saut. — Coupe-challenge offerte par la Société de Développement de Montana-Vermala. (Il a été tenu compte des points attribués au style): 1er Lorétan Louis, Loèche-les-Bains, 17 mètres 45; 2. Lorétan André, Loèche-Bains, 15 mètres; 3 Guinand Georges, Viège, 18 m. 50; 4. Clivaz Max, Vissoie, 16 m.; 5. Perren Hermann, Viège, 17 mètres.

Echos

Le procès du régime végétarien

Vilhjalmur Stefansson, le célèbre explorateur polaire, n'est pas l'ami des végétariens. Il raconte que sur onze ans et demi qu'il a passés dans les régions arctiques, il a mangé exclusivement de la viande pendant trois mille jours. Il a cessé d'avoir la nostalgie des légumes et des fruits à partir de la quatrième année. Son équipage, composé d'une vingtaine d'Européens et d'Américains, après avoir pris la viande en dégoût au bout de deux ou trois semaines se remettait à en manger, poussé par la faim, après une interruption d'une journée (quelquefois plus). Au bout de quelques semaines, le poids de ces hommes redevenait normal, et après six mois de régime, ils étaient parfaitement bien portants. Malgré son alimentation carnée, Stefansson ne ressent ni goutte, ni rhumatisme, et sa pression artérielle est normale.

VARIÉTÉS

Tout passe... Vielles pierres sacrées

Dernièrement, on a lu dans les journaux l'information suivante:

«Les mânes de Saint-Rémy ne doivent pas être satisfaites, car son église à Bordeaux n'a pas eu une destinée bien brillante. Joyau inestimable de l'art original du XIIme siècle, elle fut désaffectée pendant la révolution et remplacée par l'actuelle église Saint-Pierre Mise en vente, sans succès, en 1866, elle est louée à un carossier qui l'emploie comme remise. Voici quelques années, on y apposa cet écriteau peu banal: «Eglise à vendre, 2,000 francs». Des amateurs d'art s'émurent enfin et l'église vient d'être classée comme monument historique».

Les églises ont des destinées parfois assez inattendues, celle de Saint-Rémy n'est pas la seule à avoir eu de navrants déboires. Il y a à Paris ,non loin du boulevard des Batignolles, une église de construction assez récente qui est aujourd'hui convertie en cinéma. Quant à la crypte où jadis les moines méditaient, elle résonne de la musique la plus profane qui soit, les tangos langoureux, les danses saccadées, les jazz-bands échevelés y attirent une jeune clientèle fervente de la danse. La crypte, large et sonore, abrite un dancing.

Faut-il rappeler l'odyssée du Panthéon? Le Panthéon s'appelait autrefois église Sainte-Geneviève. Elle remplaça, en 1757, une vieille église desservie par les chanoines de Sainte-Geneviève. Le roi Louis XV, au sortir d'une maladie dont il attribua la guérison à la Sainte patronne de Paris, coopéra à sa reconstruction sur un plan que lui soumit l'architecte Soufflot. L'église inférieure était terminée en 1763, l'église supérieure au moment de la Révolution. Elle devint le Panthéon des Grands Hommes en 1791, église en 1822, Panthéon en 1830, église en 1851 et de nouveau Panthéon en 1885, à la mort de Victor-Hugo qui y fut enterré en grande pompe.

Assez loin de la merveilleuse cathédrale, il y a, à Bourges presqu'au coin de la rue Mirabeau, une grande salle aux fenêtres en ogive. C'est ce qu'il reste d'une église où Calvin prêcha. On montre encore la chaire d'où il harangua les berrichons. Aujourd'hui, la vieille église sert de magasin à un marchand de fer, homme de goût qui a commandé et surveillé des restaurations judicieuses.

Il y a, en Angleterre, un nombre considérable d'églises et de chapelles qui sont aujourd'hui utilisées pour des emplois peu canoniques. A Willesden, près de Londres, une église sert d'entrepôt à un marchand drapier, l'autel toujours à sa place a été aménagé pour le caissier. A Southwark, aussi aux environs de Londres, se trouve une chapelle où jadis le célèbre prédicateur Wesley flétrit la conduite de ses contemporains: la chapelle sert aujourd'hui d'entrepôt à un marchand de papier.

A Birmingham, la chapelle méthodiste de Branston Street fut jadis riche et prospère, mais les mauvais jours ne tardèrent pas à venir, les fonds se firent rares. Les générosités s'espacèrent; un beau jour, en ouvrant le tronc destiné à recevoir les oboles pour l'entretien de la chapelle, on y trouva trois centimes. La chapelle fut vendue à un boucher qui y organisa sa boutique, puis des fabricants d'orgue prirent la suite du boucher, y installèrent leurs ateliers et leurs entrepôts.

Les abbayes ont aussi des revers de fortune. Celles qui ne sont plus entre les mains des religieux et qui offrent un intérêt artistique certain sont, en France, classées comme monuments historiques et deviennent des buts d'excursion. Quelques-unes sont aujourd'hui la propriété de riches particuliers qui en aiment les cloîtres superbes et tranquilles. Une des plus belles de France est l'abbaye de Noirlac, non loin de Saint-Armand, dans le Cher. C'est un bijou d'architecture, peu visité ou trop peu visité, parce que l'abbaye se trouve loin de toute agglomération. Au siècle dernier, l'abbaye abrita non sans danger, une manufacture de porcelaine. Aujourd'hui, bien entretenue, elle mérite une visite.

L'abbaye de Beeleigh, près de Maldon, dans l'Essex, bâtie il y a sept siècles pour l'ordre des Chanoines Blancs est aujourd'hui une simple ferme. Sous le dallage de l'ancienne chapelle reposent les corps de quelques nobles seigneurs du temps du roi Jean.

L'abbaye de St-Benet, dans le Norfolk fut autrefois un monastère très connu. C'est aujourd'hui un moulin. A Rye, dans le Sussex, un vieux monastère a eu des fortunes (ou des infortunes) bien diverses. Il a été tour à tour écurie, théâtre, entrepôt d'épicerie et il est enfin dortoir de l'armée du salut.

Comme on le voit, les églises et les abbayes ne conservent pas toujours la destination pour laquelle elles furent construites. Bien d'autres monuments ont aussi des vicissitudes parfois singulières. L'histoire des grandes villes présente beaucoup d'exemples de changements et de conversations. Paris, et surtout le Paris d'après-guerre, le Paris central, celui des Grands Boulevards nous offre à ce propos de fantastiques métamorphoses. Que de cafés célèbres, que de restaurants jadis fameux remplacés par des cinémas ou des banques! Mais il n'y a peut-être pas de modification plus grande et plus surprenante que celle qui, d'une tombe a fait une salle de billard. Ceci s'est passé à Allahabad, aux Indes. Un magnifique mausolée fut érigé en l'honneur d'un prince tué par son père. Mais, dans les années qui suivirent, les descendants du prince décidèrent que la partie supérieure du mausolée ferait une superbe salle de jeu. Ils commandèrent à un architecte européen une décoration spéciale et aujourd'hui, la grande pièce éclairée électriquement, contient plusieurs billards. Les princes viennent s'y divertir fréquemment et y donnent des réceptions où la mélancolie n'est pas de rigueur. On peut rire et faire du bruit. Pas de silence sépulcral.

L'église St-Rémy, à Bordeaux, n'est pas la seule à avoir eu des déboires. L'important, c'est de ne pas laisser les vieilles pierres artistiques s'effriter sous la pioche des démolisseurs. Les vestiges du passé qui ont de la grâce, de la noblesse, de la majesté font partie du patrimoine d'une nation.

Paul-Louis Hervier.

ÉTRANGER

4,000 ARRESTATIONS EN DEUX JOURS

On mande de Moscou au «Courrier de Varsovie» qu'à la suite des divergences de vues qui se sont dernièrement fait jour dans le parti communiste, les autorités centrales ont décidé de recourir à nouveau à la terreur rouge.

LE CHEF SÉPARATISTE SCHLICHT EST ASSASSINÉ SUR LA ROUTE

On a trouvé, vendredi dernier, sur la route de Hell à Cologne, le corps, percé de huit balles, du chef séparatiste Schlicht.

On ne possède aucun indice sur la personnalité des auteurs de ce meurtre.

M. Schlicht, qui revenait de Haguenau où il avait été en tournée de propagande, était porteur d'un revolver automatique.

Cacao Tobler — en paquets plombés —
Dépôts de vente dans tout le canton du Valais
1/5 de livre seulement 25 cts.

CHANGE A VUE

(Cours moyen)
28 Janvier

	demande	*offre*
Paris (chèque)	26,30	27.—
Berlin	—.—	—.—
Milan	25.—	25,50
Londres	24,45	25,65
New-York	5,75	5,85
Vienne (le million)	81.—	82.—
Bruxelles	23,70	24,50

Feuilleton du «*Journal et Feuille d'Avis du Valais*» No 36

A Cœurs vaillants...

par

Henry de Brisay

A Chagny, elle avait eu la certitude de se trouver en Bourgogne et les paroles de Lestrade lui prouvaient qu'elle avait été conduite à Chazeu, où en effet, le capitaine était, ainsi qu'il l'avait dit, maître et seigneur.

Maintenant toutes les ressources de l'esprit ingénieux de Mahaut, toutes les énergies de sa volonté ne tendaient plus qu'à un but: trouver quelqu'un qui allât à Lauenbourg prévenir ses amis et leur dire où elle était enfermée.

Le soir, la servante muette vint lui apporter son repas, que Mahaut mangea de bon appétit.

Comme la femme allait se retirer, la petite comtesse se glissant à côté d'elle, lui dit à l'oreille:

veux-tu gagner beaucoup d'or?

La servante tressaillit, jeta sur Mahaut un regard indéfinissable et sortit sans bruit.

La jeune fille ne fut pas découragée par son échec.

Elle se doutait bien que la femme qu'on avait choisie pour la servir, devait être terrorisée, et elle n'accordait pas grande chance de réussite à son projet.

La nuit venait.

On n'avait laissé à la prisonnière ni une lampe ni une cire.

Mahaut fit sa prière et se releva fortifiée; elle se dévêtit et se glissa dans son lit, qui lui parut délicieux, bien que les draps fussent de grosse toile bise.

Cinq minutes après, Mahaut dormait déjà du grand sommeil des enfants.

Et Mahaut rêvait.

Elle rêvait qu'elle était montée avec Jean sur un grand cheval blanc qui avait des ailes immenses et une tête de pigeon.

L'étrange animal, s'élevant de terre, passait au-dessus d'une immense forêt et venait s'abattre devant le perron d'un superbe château où les attendaient Roland Turpin, Miral, Miraille et Mélusine, elle-même, qui s'était nichée sur la tête de Rosencranz...

III

Un message qui vient du ciel

Quand Jean de Bar revint à lui, il était toujours sur la route, dans les bras du vieux Staffhausen qui poussa un cri de joie en le voyant rouvrir les yeux.

— Tiphaine! murmura-t-il.

Et il s'évanouit de nouveau.

Mais, enfin, ranimé par un cordial, le jeune homme put se remettre debout.

Le bailli de Strasbourg n'osait pas l'interroger.

Néanmoins, il fallait prendre un parti.

— Mon cher seigneur, dit-il doucement au jeune homme, vous plairait-il que nous continuassions notre marche, car nous avons fait longue route et nous ne sommes pes encore à l'étape.

Jean parut sortir d'un rêve.

Il regarda autour de lui comme s'il ne savait pas où il se trouvait, reconnut Staffhausen, lui tendit la main et dit:

— Pardonnez-moi, cher Seigneur, ce moment de faiblesse, mais il vient de m'arriver un grand malheur.

— Puis-je quelque chose pour vous?

— Vous m'obligeriez en donnant l'ordre de déposer ce pauvre homme, et il désignait Turpin, dans l'un de nos charriots.

— Cela va être fait, Messire.

Deux hommes s'approchèrent de Turpin Roland qui ne donnait plus signe de vie et voulurent le hisser dans un chariot qui s'était approché.

Mais Mirail et Miraille ne paraissaient pas disposés à laisser toucher à leur maître.

Les grands dogues étaient tellement menaçants que les hommes reculèrent.

Il fallut que Jean, qu'ils connaissaient, vint les maintenir pendant qu'on installait le vieil écuyer dans le chariot.

Le jeune homme les détela et fit mettre la petite voiture à côté de Roland.

— Mais l'autre! fit un des hommes d'armes en désignant le corps de Salvage, faut-il le monter aussi?

— Jetez-le dans le fossé, commanda Jean.

L'infortuné capitaine fut immédiatement saisi par les pieds et par la tête, balancé un instant et envoyé sans plus de cérémonie dans le fossé, où la neige allait bientôt lui tisser un linceul.

Et la colonne se remit en marche.

Sous la neige, le cortège avait quelque chose de lugubre.

Jean, qui s'était dépouillé de son manteau pour en couvrir le vieil écuyer, marchait derrière la charrette que les deux dogues escortaient la tête basse.

On arriva à Morat à dix heures du soir.

De tous côtés des feux brillaient.

C'étaient, aux campements des différents contingents suisses, les grands feux de bivouac soigneusement entretenus, car la nuit menaçait d'être rude.

Ce fut là que Jean de Bar prit congé du bailli.

Il gardait avec lui, la charrette et les deux hommes d'armes qui devaient la ramener à Lauenbourg.

Il était minuit quand on arriva au chalet.

Le vieux Muller qui gardait la maison, eut bien de la peine à se réveiller, et n'était pas même descendu ouvrir les barres que déjà les gens de la ferme et les bergers étaient hors de leur lit et montraient, aux fenêtres, leurs faces inquiètes.

Enfin la porte s'ouvrit.

Mina et Anna parurent à demi-vêtues et, dans leur trouble, elles ne parvenaient pas à faire de la lumière.

Il fallut que ce fut Jean qui, soufflant dans cendres du foyer, ranimât quelques braises.

Il jeta une bourrée dans le foyer.

La flamme monta bientôt, douce et joyeuse, dans un pétillement d'étincelles.

En apercevant le pauvre Roland Turpin qu'ils prenaient pour un cadavre, le vieux Muller et les filles poussèrent les hauts cris.

Jean parvint à les faire taire.

On transporta doucement le blessé dans sa chambre où un bon feu fut allumé, et quelques instants après, le vieil écuyer, déshabillé par les soins de Muller et de Jean, était était étendu dans son lit.

Ce fut alors que le jeune homme, après avoir lavé la plaie, put examiner la blessure de la tête.

Elle était terrible à première vue.

C'était une formidable entaille qui s'ouvrait du front à l'oreille, mais après un examen plus attentif, Jean put constater avec joie qu'elle n'était que superficielle, car le bonnet de mailles que portait toujours Roland sous sa vieille toque avait considérablement amorti le coup.

Le coma dans lequel était plongé le vieil écuyer devait provenir de l'ébranlement du cerveau, et il y avait lieu d'espérer que le repos de la nuit rendrait au blessé sa connaissance.

Jean se fit mettre une paillasse et un matelas près du feu et s'y étendit.

Miral et Miraille, allongés devant le lit de leur maître, ne le quittaient pas des yeux.

Mais Jean de Bar ne dormait pas.

Une unique pensée faisait battre son front.

— Où est Tiphaine?

Tiphaine! ce nom bourdonnait à ses oreilles comme un glas.

Tiphaine!

Où était-elle? Quel était l'infâme ravisseur. Dans son imagination surchauffée, Jean se représentait les pires choses. Il voyait l'enfant blesssée, frappée, morte peut-être... Alors, un afflux de sang, montant à son cerveau, lui faisait voir tout rouge, et il lui semblait que ses membres raidis, bandés pour un formidable effort, avaient une vigueur de Titan....

Toute la nuit se passa ainsi.

Enfin, au matin, Roland Turpin fit entendre un gémissement.

Jean se leva vivement, alluma au feu une cire et vint auprès du blessé.

Le vieil homme avait les yeux ouverts. Il promenait autour de lui des regards désespérés.

ARBRES FRUITIERS

de choix, en tous genres, et d'ornement
Rosiers, plantes vivaces, etc.

Pépinières BOCCARD Frères

POMMIER — Petit-Saconnex — GENEVE
ENTREPRISES de Parcs, Jardins, Tennis
Téléph. MONT-BLANC 36-15. Catalogue franco

M. Schaerer, S.A. Lausanne

Tél. 86,72 **9. Rue Haldimand**

Corsets et ceintures élastique

dans tous genres et à prix modérés

Soutiens-Gorge élastique

CEINTURES

stomacales et abdominales

SALONS D'ESSAYAGE **ENVOI A CHOIX**

Jambonneaux fumés du pays.
Bajoues maigres fumées, du pays

Marchandise extra, bien conditionnée, est livrée au prix de **Fr. 4,50 le kg.**
Lard gras fumé, du pays, à **Fr. 3,50 le kg.** par 5 kgs.
Charcuterie BURNIER, Palud 5, **Lausanne.**

Sabots peau cirée, non fourrés, Nos 40-48 **6,90**
Souliers militaires, peau de veau souple. Forme d'ordonnance, bon ferrage, Ia qualité No. 40/46 **23.50**
Souliers militaires pour garçons, double semelle, bon ferrage, Nos. 36/39 **15,90**
Souliers militaires double semelle, bon ferrage, No 40/46 Fr. **18,50**
Souliers militaires tiges hautes, langues à soufflet, ferrage de Ire qualité Bally Fr. **21,50**
Bottines pour hommes, pour le dimanche, box noir double semelle Fr. **21.50**
Bottines pour Dames, pour le dimanche, box noir, façon Derby, talon bottier, forte semelle Nos 36/42 **18,50**
Bottines peau cirée pour garçons et fillettes, Nos. 27/29 **9,50**
Nos 30/35 **10,50**

Envoi franco contre remboursement à partir de 10.—
Demandez notre catalogue illustré
Grande Cordonnerie J. KURTH, Cours de Rive, GENEVE

Commerçants, savez-vous quel est le moyen le plus sûr de rappeler votre établissement à la population et de vous faire une clientèle sûre? ??

?? C'est de mettre une annonce dans le **„Journal et Feuille d'Avis du Valais“**, organe de publicité répandu dans toutes les familles de langue française du canton.

Le **„Journal & Feuille d'Avis du Valais“** **qui est lu dans tous les ménages, est le plus actif des agents pour faire connaître un produit**

Boucherie Rouph

rue de Carouge 36 bis GENEVE
expédie contre remboursement viande de choix du pays, depuis 2 kg. 500 et plus.

Bouilli	le kg.	**2.30**
Rôti	»	**2,60**
Graisse de rognon	»	**1,50**
Cuisse ou derrière entier, depuis	»	**2.50**

Coffrets

pr. particuliers, toutes grandeurs. Sécurité complète.

FICHET S. A.
1, rue du Gruth, 1
Genève
Catalogue franco

Si vous toussez et contre toutes les **affections des voies respiratoires** demandez à **M. BRIOL,** herboriste **à NYON,** ses

renommées Tisannes Pectorales

Tuberculeux espérez
Soignez-vous par les plantes médicinales, observez l'hygiène et prenez du
„CENTAURE“
puissant reconstituant
Grand flacon 1 litre Fr. **6,50.** Se trouve en pharmacie. M. Briol seul préparateur et vente en gros

Dames

Retards, Conseils discrets par **Case Dara, Rive 430, Genève**

DAMES, Catalogues gratuit. Soins urgents répétés. Ecrire PARISIANA, Genève.

Protégez le commerce du Pays

Facilitez-vous votre tâche. Ne cherchez pas au dehors ce que vous trouvez dans le canton. **La Maison Boghi, Sion, Téléphone 225** et ses succursales Sierre et Monthey, Tél. 125 se charge de tous travaux de Teinture et Lavage Chimique à des prix défiant toute concurrence.
— Blanchissage et repassage —
— Glaçage à neuf de faux cols et manchettes —

8me Foire Suisse d'échantillons

BALE, 17 au 27 mai 1924

La **régie exclusive** des annonces du

Catalogue officiel

a été confiée à **notre** Maison. Nous recommandons cette excellente publicité à tous les industriels et commerçants suisses.

Dernier délai pour la réception des annonces: 31 mars 1924. Demandez le prospectus qui est fourni gratuitement ainsi que la visite de notre représentant.

PUBLICITAS
Société anonyme suisse de publicité

PUISQUE LA TERRE TOURNE...

NOUVELLE

Richard Lheureux était loin d'être un imbécile puisqu'il était breveté ès sciences exactes et qu'en outre il avait sucé un peu de ce lait latin cher à nos pères. Aucune place en son cerveau n'était vide et ses délassements le prouvaient bien, car il honorait les lettres jusqu'à les cultiver, mais en cachette. En effet, il était aussi poète, et comme tout poète, il rêvait.

Ses rêves erraient entre l'irréel et le réel, ils allaient des chiffres aux rimes et quand Richard n'y mettait bon ordre, des barres et des ronds se mêlaient aux arabesques capricieuses de sa pensée, mais ces confusions duraient peu.

Tout ce va-et-vient mystérieux de songeries bizarres nous indique nettement que Richard Lheureux était en état d'invention, car l'inventeur touche par le front aux nuages qui sont vagabonds, et par les pieds à la mathématique, qui est solide comme le sol (sauf exceptions). Aussi, bientôt, Richard mit-il au monde une vaste invention: un avion d'une rapidité inouïe, et c'était bien là l'invention digne d'un ingénieur-poète vivant souvent en l'air.

Que vous dirai-je de cet outil merveilleux, sinon qu'il puisait ses forces dans l'azur, qu'il s'appelait l'«Avenir» et que sa vitesse avait été si grande aux premiers essais qu'il était revenu rouge sur le sol.

Richard manqua d'être cuit dans l'oiseau d'acier et de feu. On y remédia et le secret fut gardé sur ces incidents; vous comprendrez pourquoi dans un instant. Richard à cette époque avait trente ans, il était amoureux et fiancé.

Bien qu'il fut pauvre et sans gloire, il se voyait bientôt riche et célèbre, grâce à «l'Avenir». Il pensait ainsi parce que son cœur était content.

Les plus grands esprits ont souvent besoin, pour se soutenir dans les sphères élevées où ils habitent de plaisirs terrestres qui les tiennent en haut, comme s'ils leur redonnaient quelque élan invisible.

L'avion de Richard pouvait filer douze kilomètres à la seconde (on comptait déjà, dans ce temps-là, par seconde et non plus par heure).

Or, il advint que le Grand Prix International du Tour de Terre devait se disputer bientôt.

Une trentaine de concurrents étaient engagés et Richard savait que les plus redoutables filaient à peine six à sept kilomètres à la seconde. Une misère!

*

La veille du grand jour arriva, mais si Richard, le calculateur, était calme, Richard le poète était fiévreux, si fiévreux que le poète tomba malade d'émotion; mais le plus grave, c'est qu'à cette émotion de départ s'ajoujouta l'émotion de ne pas partir, et Richard le calculateur, vaincu dans ce rude combat, tomba malade lui aussi.

Et, les concurrents déjà de se réjouir à part et de se lamenter officiellement, car ils étaient bons, et la pauvre jolie fiancée de se promener de long en large devant le hangar où sommeillait «l'Avenir», l'avion-bolide. «L'Avenir» quel joli nom! Mais voilà que «l'Avenir» allait demeurer là, sans vie, lourd sur le sol. Eh bien! non! il s'envolerait, et c'est elle qui le piloterait! Et après la victoire, car elle vaincrait, la jolie petite fiancée, elle pourrait s'écrier: «Richard, tu fus la pensée, mais pourtant j'ai réalisé, dans une victoire symbolique, ta pensée par l'action. Tel sera aussi le sens de notre douce union, car l'avenir est vraiment à nous. Soyons heureux, riches et célèbres!»

Elle vint et parla. Richard avait la fièvre mais il eut la force de lui répondre: «Va, pars, sois victorieuse! Oh! merci! mais ne va va pas trop vite, attention à l'aiguille rouge... il est trop rapide, sois prudente, ne dépasse pas onze à la seconde!

Elle pensa qu'ayant la fièvre, Richard disait des bêtises et qu'elle vaincrait à tout tout prix. Le lendemain, les concurrents étaient alignés pour le départ. Le public les compta et cria: «Il en manque un!... Mais non, le voilà là-bas... il arrive... c'est celui de Richard Lheureux... ce n'est pas lui qui le conduit... non, c'est sa fiancée... Hurra!

Une clameur formidable emplit le ciel: «Ils sont partis!»

Plusieurs fractions d'heure passèrent, Richard l'amoureux était encore fiévreux mais Richard le savant était redevenu plus calme. Du haut de sa terrasse, il entendit un sifflement annonçant l'arrivée de l'avion vainqueur.

Lequel? Ah!... Quand l'avion se fut posé, la foule hurla: «C'est Jean Morice!»

Vingt-six fois, Richard haletant et défaillant entendit le sifflement qui lui indiquait une arrivée. Et «l'Avenir»? Rien, rien.

Des heures passèrent, toujours aucune nouvelle de «L'Avenir». Alors, fou d'angoisse, Richard le désespéré courut vers la foule: «Ecoutez-moi, c'est ma faute. J'ai outrepassé les lois. Je suis puni! Mon front orgueilleux a créé un avion trop rapide, la nature s'est vengée, c'est au cœur qu'elle me frappe! Ma fiancée!.... Je ne la verrai plus!... Elle s'est libérée de la terre, elle ne peut plus redescendre!... L'attraction ne joue plus quand on dépasse 11 kil. 040... Où est-elle? où erre-t-elle?... Court-elle vers un autre astre?... Est-elle en suspension?... Au secours!... Aidez-moi!... C'est affreux!...»

On emmena Richard: il était devenu fou.

Des mois et des mois se succédèrent. Richard, silencieux et désolé, contemplait le ciel jour et nuit. La douleur avait rongé à petits coups le cerveau du malheureux. Dans cette obscurité une lueur apparut pourtant mince, faible, timide, puis, peu à peu, elle eut moins honte de sa clarté et la lueur osa éclairer donnant avec la lumière: la vie, c'était l'espoir. Et Richard sortit des ténèbres. «En suspension!» s'était-il écrié jadis. Oui, si au lieu d'être la comète échevelée ou le bloc sans loi qui cherche un monde, si au lieu d'être l'errante éperdue, sa douce amie était restée tout de même près de la terre, tournoyant autour d'elle à une allure vertigineuse, comme un petit astre dompté, un satellite bien sage... Si elle était en suspension! On pourrait peut-être l'apercevoir, l'arrêter!

Richard voulut tenter cette dernière chance. Il se mit au travail et inventa son fameux planeur immobile. S'étant élevé un jour avec des vivres en quantité, car il avait juré de ne redescendre qu'après avoir rencontré «l'Avenir» et sa fiancée, tandis que Richard le poète se lamentait encore, Richard le savant reconnut que la terre tournait et que sous le planeur immobile, villes, villages, forêts et océans défilaient sans se lasser. Il fut un instant distrait par ce spectacle, mais l'esprit d'un savant ne s'arrêtant pas longtemps aux bagatelles, Richard L'heureux conçut cette idée grandiose qui allait révolutionner le monde: l'utilisation pour les transports en commun de la rotation de la terre.

Autrefois, nos ancêtres allaient vers un but par l'auto, par le chemin de fer, par le bateau, par l'avion, et ce but n'était atteint qu'au prix de risques, d'efforts et de peines. Aujourd'hui, il suffit de s'élever et d'attendre la ville choisie: on atterrit quand elle passe. L'horaire est immuable.

Pourtant, bientôt, Richard s'aperçut que son invention n'était vraie que pour les mêmes latitudes; il construisit alors son déviateur génial ,sorte de gouvernail astronomo-magnétiqui déporte l'appareil suivant des angles précis issus de calculs magnifiques et fait atterrir au point choisi sur la carte. Il fallait y penser, il y pensa.

Hélas! Richard était vieux, très vieux. Revit-il «L'Avenir» perdu? l'amour enfui? Non.

A l'heure du crépuscule, il eut la sagesse de conclure qu'il avait poursuivi jadis l'Illusion et qu'en croyant la perdre et perdre tout, il avait gagné la gloire et la fortune. Il entrevit aussi qu'il y a des limites à la pensée et qu'il avait atteint un de ces plafonds contre lesquels la fragile raison se brise.

Il s'excusa d'être comblé de tant d'honneurs, n'ayant été ni un génie, ni un philanthrope, mais tout simplement un amant malheureux et il ajouta que si on y regarde d'un peu près, l'amour seul pousse les mondes et les hommes.

Il dit encore: «C'est pourquoi j'ai cependant servi à quelque chose».

N'ayant plus rien à ajouter, il expira.

La connaissance était revenue avec la douleur.

Il put articuler un mot.

— Tiphaine!... murmura-t-il.

Jean baissa la tête avec accablement.

Deux grosses larmes gonflèrent les yeux et roulèrent sur la barbe grise.

— Par grâce, dites-moi ce que vous avez, supplia Jean.

Le vieil écuyer fit un effort. Il ne bredouilla que des paroles inintelligibles.

D'une main qu'il sortit de sa couverture il fit signe qu'il avait soif.

Le vieux Muller, qui aimait un peu trop la dive bouteille, avait apporté, en tout cas, un flacon poudreux de vin du Rhin.

Bar en versa un peu dans un gobelet et, soulevant le blessé, il lui fit boire quelques gouttes.

L'effet fut immédiat.

Une rougeur fébrile anima les pommettes du visage livide, un éclat anima les yeux.

— Pauvre Tiphaine! murmura-t-il d'une voix sourde.

Il ajouta:

— Je n'ai plus qu'à mourir.

Et son triste visage donna l'expression de toute la douleur humaine.

— Il ne s'agit pas de mourir, Roland dit doucement l'ami du duc René; il s'agit de me dire ce que vous savez enfin que nous retrouvioins Tiphaine.

— Voilà dit Roland, après une nouvelle gorgée de vin, voilà, nous étions sortis d'Avenche depuis une demi-heure à peine. La nuit commençait à venir et, ne vous voyant toujours pas arriver je cherchais des yeux quelque habitation où nous aurions pu vous attendre, quand les chiens s'arrêtèrent en grognant sourdement.

Ils étaient comme en arrêt devant un petit bois de sapins qui se trouvait à notre gauche.

Rosencranz qui était toujours avec nous, se porta en avant pour tâcher de découvrir s'il y avait quelque chose de suspect. A ce même moment, trois ou quatre homes sortirent brusquement du bois et l'un d'eux envoya un grand coup de pique à Hermann. L'arme blessa l'animal seulement, qui s'emballa malgré les efforts de son cavalier.

En même temps, trois ou quatre bandits arrivaient derrière moi, Tiphaine fut arrachée du charriot et je vis deux routiers qui, malgré ses efforts désespérés, l'entraînaient. J'allais... j'allais tout tenter pour la défendre quand il me sembla qu'une montagne s'écroulait sur mon crâne. Un nuage de flammes passa devant mes yeux et puis ce fut la nuit... Je ne sais plus rien.

— Connaissez-vous ceux qui vous ont attaqué? demanda Jean qui, durant tout ce récit, enfonçait ses ongles dans ses mains.

— Ils me sont inconnus.

— Vous n'avez rien remarqué de particulier?

— Ils étaient équipés comme le sont les routiers et les soldats d'aventures.

— Mais le chef?

— Il m'a été impossible de reconnaître celui qui commandait la bande.

Il y eut un silence.

Roland but encore un peu et ajouta:

— D'ailleurs, qu'importe. Nous savons pour le compte de qui le crime a été commis. Elle doit être maintenant entre les mains du duc Charles.

Jean eut un rugissement.

— Non, non, c'est impossible, dit-il, en tenant sa tête de ses paumes. Dieu ne permettra pas cela.

— Comment est ma blessure? demanda l'écuyer.

— Peu profonde.

— C'est bien cela, je m'y connais, d'ailleurs, en coups d'épée. J'ai été assommé, voilà tout et je n'ai plus que la tête horriblement lourde... Aidez-moi à me lever, je vous prie.

Le jeune homme regarda Roland avec stupéfaction.

— Que voulez-vous faire? demanda-t-il.

— Me lever, m'équiper et partir.

— Vous êtes fou?

— Pas le moins du monde.

— Il est impossible que vous partiez en ce moment.

— Et pourquoi, je vous prie?

— Vous n'iriez pas à une portée d'arbalète sans être de nouveau en syncope.

— Bah! bah! je me connais et puis même si je perds connaissance, Miral et Miraille feront du chemin pendant que je serai évanoui.

En entendant leur nom, les deux beaux chiens vinrent auprès du lit et, avec leur grosse tête, cherchaient la caresse du maître

Roland les flatta doucement.

— Voyez, dit-il, mes bêtes me comprennent. Elles me disent, elles aussi, qu'il faut partir.

— Je vous répète que c'est de la démence.

— Et moi, je vous adjure de m'aider à sortir de ce lit.

Tout en parlant, le vieil écuyer voulut se redresser, mais l'entreprise était au-dessus de ces forces, il retomba en arrière avec un grand soupir.

Il était de nouveau évanoui.

Jean de Bar fut presque content de cet accident qui empêchait le vieil homme de courir à une mort certaine.

Le petit jour commençait à poindre.

Jean ouvrit la porte sans bruit.

Déjà le vieux Muller et les deux servantes vaquaient, dans la salle, aux coutumières besognes.

Après s'être enquis des nouvelles du blessé, Muller demanda au jeune homme s'il ne voulait rien prendre.

Ce fut alors que Jean se rappela qu'il n'avait rien mangé depuis vingt heures.

On lui servit un morceau de venaison et un fromage qu'il expédia rapidement et il se leva pour aller à l'écurie, s'occuper de son cheval.

Au moment où il entrait dans la stalle pour examiner les pieds de la brave bête, quelque chose de chaud, de souple, de soyeux lui sauta sur l'épaule.

A sa profonde surprise, Jean reconnut Mélusine, qui manifestait, par des cris enfantins, la joie qu'elle éprouvait de revoir une figure amicale.

Comment se trouvait-elle dans l'écurie?C'est ce que se demandait le jeune homme, quand la vue du charriot de Roland Turpin, rangé dans un coin, avec sa grande épée, lui fit tout comprendre.

La guenon, engourdie par le froid, était restée sur le véhicule et quand, ranimée par la chaleur de l'écurie, elle avait voulu rentrer à la maison, elle avait trouvé la porte fermée.

Jean caressait doucement la petite tête, qui lui rappelait encore plus vivement la chère disparue.

Il entr'ouvrit son pourpoint, où le singe se blottit, et continuait l'inspection de son cheval, quand il lui sembla qu'un grand corps barrait la porte.

En même temps une voix connue disait:

— Vous êtes ici, seigneur Jean...

Bar sortit de la stalle et il aperçut Rosencranz.

Mais dans quel état, grand Dieu.

La figure couverte de sang figé et de contusions, les habits en lambeaux, le colosse était épouvantable à voir.

— Mon Dieu! s'écria Jean, d'où venez-vous Hermann?

— Ah! monsieur Jean, ne parlons pas de moi. Qu'est-il advenu de demoiselle Tiphaine... sait-on quelque chose?

— Hélas! mon pauvre ami, nous savons seulement qu'elle a été enlevée.

Rosencranz meurtrit son front saignant, d'un formidable coup de poing.

— Et l'écuyer?

— Dans son lit, la tête fendue.

— Ah! je suis déshonoré... gémissait le géant en s'arrachant les cheveux.

— Mais, que vous est-il arrivé? Je sais que votre cheval blessé vous a emporté....

— Oui, monsieur Jean, la pauvre bête avait un coup d'épieu dans l'œil et était folle. Elle m'emmena à travers la campagne, sans qu'il me fut possible de l'arrêter. Au bout d'une heure, après avoir risqué vingt fois de me rompre le cou, je m'aperçus avec épouvante qu'elle me menait droit au ravin de Grittenbach qui est à cinq lieues de Berne.

(à suivre)